

Flash FFAM N° 96 – 26 septembre 2010

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre associationⁱ

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

NOUVELLES de la FFAM

Dans le cadre d'une restructuration de l'organisation administrative, et afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais plus courts des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Quelques associations ont d'ores et déjà expérimenté ce système qui semble les satisfaire également, merci à vous ! merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

Le trésorier de la FFAM, Jacques Chavanon tresorier@moulinsdefrance.org

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit, si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

Prochain bureau le 16 octobre. Prochain CA le 4 décembre. Les réunions se dérouleront dorénavant à la Maison des Mines et des Ponts et Chaussées, rue Saint-Jacques à Paris.

Le prochain congrès FFAM se tiendra dans le Jura (région Champagnolles) du 29 avril au 2 mai 2011.

« [Nos Moulins ont de l'avenir](#) » Un bilan sera établi en fin d'année avec la Fondation du Patrimoine pour décider la reconduction éventuelle du concours basé sur une convention signée initialement pour 3 ans.

Manifestation de référence, le Salon International du Patrimoine Culturel 2010 se déroulera du 4 au 7 novembre au Carrousel du Louvre à Paris. 250 exposants, 20 000 visiteurs attendus. Quatre jours au cœur de tout ce qui fait la vie patrimoniale et culturelle d'aujourd'hui... www.patrimoineculturel.com

Ouvert à tous les domaines de la vie patrimoniale, alliant culture et économie, le Salon des professionnels et passionnés du patrimoine est une vitrine des métiers d'excellence, des lieux et sites patrimoniaux. Il réunira comme chaque année les différents acteurs de la vie patrimoniale d'aujourd'hui.

Le thème « Le Patrimoine méditerranéen » que le Salon met à l'honneur pour sa 16^e édition, apportera une grande richesse culturelle dans de nombreux domaines, notamment, pour les moulins, au travers de l'art de l'hydraulique dans l'Antiquité, de l'histoire du moulin et des céréales, de la quête du pain à travers les âges...

Carrousel du Louvre 99, Rue de Rivoli, 75001 Paris. Horaires 10h-19h (dimanche 10h-18h). **Vous retrouverez la FFAM Salle Gabriel, Allée C, stand n°18.** Invitation FFAM détachable page 4 de couverture du n°84 de la revue Moulins de France d'octobre. Commandez d'autres exemplaires de la revue si besoin... (coupon non photocopiable, cette année seules les invitations originales seront valides, vous en trouverez sur le stand si vous souhaitez revenir)..

La Journée des Moulins 2011 aura lieu les 18 et 19 juin. Thème Patrimoine caché, les secrets de fabrication, les détails insolites, le patrimoine archéologique, enfoui, bâti, marque de charpentier, détail insolite, etc Ne manquez pas ce grand et unique Rendez-vous annuel national pour faire connaître à tous publics notre riche patrimoine moulins, cette journée est le résultat d'une longue tradition et un moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins. http://associations-patrimoine.org/filemanager/files/pdf/cp_bilan_jppm2010.pdf

Moulins du Quercy. Roland Agrech président-fondateur de l'ARAM Quercy a remis sa présidence à Jacques Chavanon, trésorier de la FFAM. Roland Agrech a été membre en 1972 de l'Association Française des Amis des Moulins puis de la FFAM où il a contribué à sa structuration. Membre actif du bureau, il en a occupé tous les postes, et sous sa présidence la Journée des moulins a vu le jour en 1995. En 1982, il fonde avec les amis des moulins du Quercy l'ARAM Quercy Lot & Tarn-et-Garonne. 28 ans plus tard, il laisse la présidence à Jacques Chavanon mais reste actif au sein des Moulins du Quercy, et est toujours passionné par les moulins, de l'hexagone ou d'ailleurs.

Les moulins du Finistère en deuil, le 1er septembre ont eu lieu à Lannilis les obsèques d'Eugène Tromelin, du Moulin du Grand Pont. La FFAM se joint au bureau et aux membres du conseil d'administration de l'association pour présenter ses sincères condoléances à sa famille, et plus particulièrement Yvonne, son épouse et par ailleurs Secrétaire de l'association.

Les amis des moulins d'Isère en deuil, Aimé Bonin, Président d'Honneur, est décédé début septembre. Fidèle membre individuel, il était un des initiateurs de la naissance de cette jeune association départementale. La FFAM se joint aux membres du conseil d'administration de l'association pour présenter ses sincères condoléances à sa famille.

L'Association de Sauvegarde des Moulins en Essonne a été distinguée lors du forum des associations pour son dynamisme par le Prix du jury remis à la présidente, Marie-Hélène Percy.

Route des Moulins Que vous soyez un particulier ou une association locale, vous pouvez demander à ce que votre moulin soit présenté sur la Route des Moulins du site de la FFAM, qui mérite d'être toujours enrichie. Il suffit de nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte, et 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

Le Moulin du mois, chaque mois, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur le bouton « Coup de cœur »). En septembre 2010, le Moulin Tol à Cherves (Vienne),

Retrouvez les coordonnées des associations affiliées FFAM sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf et www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html (sous-rubrique Associations territoriales ou Associations locales).

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org

Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (cf RIB p 1 de ce flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, cidec 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY. direction@moulinsdefrance.org

Liste et brefs descriptifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf

Les ouvrages cités mais non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

Historique du mouvement de sauvegarde des moulins en France - Histoire de la FFAM, avant elle, autour d'elle, par [André Coutard](#). Tome 1, des origines au début des années 1990, plus de 260 pages, nombreuses illustrations, certaines en couleur. Les reprises de texte ont entraîné 6 mois de retard, mais vous ne le regretterez pas... Les souscriptions enregistrées vont être honorées d'ici la fin de l'année ; l'annonce en ayant été faite lors du congrès, les souscripteurs non présents au congrès ont été informés par courrier postal individuel. La souscription reste ouverte jusqu'à épuisement du tirage limité à 100 exemplaires, numérotés et personnalisés au nom de l'acquéreur. Prix 52 € port inclus, 42 € hors port en cas de remise « de la main à la main » (ouvrage à retirer lors d'une réunion ou d'une manifestation, ou lors du congrès 2011). Vendu uniquement sur souscription. Les souscriptions non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte.

JURIDIQUE

Battons-nous ensemble pour la réhabilitation du barrage de Beauregard [Cliquez pour signer la pétition en ligne](#) du 02/08 au 30/09/2010. Le souhait de l'association qui s'est constituée pour sa sauvegarde, avec Michel Pierre des Amis des moulins du Lot-et-Garonne comme vice-président, est que ce barrage datant de 1856 soit restauré tout en préservant les impératifs écologiques, ainsi que le patrimoine faunistique et floristique de la retenue qui autrement serait détruit. Une solution intelligente pour reconstituer le plan d'eau, siège d'activités nautiques et halieutiques, et préserver l'avenir d'une future utilisation potentielle de l'énergie hydraulique...

La FFAM a adressé le 14 septembre 2010 un [courrier RAR au ministre de l'Environnement MEEDDM](#) suite à la constatation d'irrégularités dans le texte de la circulaire du 25 janvier 2010. Constatations susceptibles d'entraîner une modification de certains libellés (donc de certains articles du Code de l'Environnement).

[Réunions classement cours d'eau - Notes sur les réunions concernant les nouveaux classements de cours d'eau](#) Les courriers électroniques rédigés par Jean-Marie Pingault, conseiller juridique de la FFAM sont en ligne sur www.moulinsdefrance.org/ffam/reunions.pdf.

Un colloque national sur le thème de "Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire" diligenté par l'Association française des EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) en partenariat avec l'EPTB Sèvre Nantaise, se tiendra les 25-26 Novembre prochains à Cholet (49) cf www.eptb.asso.fr/ Ce colloque représente pour ses organisateurs une consécration de tous les excès préparés méticuleusement -et de concert- dans chaque bassin. Les actes qui suivront viendront confirmer un peu plus tout ce que la circulaire Borloo contient d'écritures tendancieuses

(rédigées sous la pression). D'autant que nos contradicteurs savent parfaitement présenter les choses et y mettre les formes, parler au nom de l'Etat, invoquer l'intérêt général en tous points et présenter leurs travaux en conférence de presse bien pommadée sur fond de colloque... S'ils réussissent ce colloque, avec la bénédiction de centaines d'élus qu'ils y invitent, ce sera très difficile d'agir ensuite.

Ainsi que le CA de la FFAM l'a déjà décidé sur le principe, la gravité de la situation appelle une réaction adaptée. Quoi que réponde Borloo au courrier qui lui a été transmis, jamais les moulins n'ont été autant menacés. Il y va de notre devoir de Fédération, et de notre devoir de bénévoles, d'agir sur le terrain, après, il sera trop tard. Participer massivement à ce Colloque national pourrait être l'opportunité extraordinaire d'une action nationale forte et "médiatisée" que la FFAM souhaite depuis des mois pour alerter l'opinion publique sur la réalité de la situation. TOUS les propriétaires et défenseurs de moulins et chaussées de moulins (y compris pêcheurs et autres.....) sont concernés. Nous devons nous mobiliser.

La FFAM dispose pour certains départements de listings complets de moulins, avec mention de la consistance légale et des autorisations quand elles existent (s'adresser à ffam@moulinsdefrance.org).

Propriétaires de moulins à eau, avez-vous constitué votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin ? www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf, en bas de dernière page quelques liens utiles (géoportail, la carte de Cassini, la localisation des communes de France, ROE).

NOUVELLES DES MOULINS

Moulin Chef du Bois 11/09/2010 - 100 personnes à l'inauguration de la toiture ! La construction date de la seconde moitié du XVe siècle. Les dates 1772 et 1784 qui figurent sur les déversoirs laissent penser à des transformations. Les deux roues de part et d'autre ne pouvaient être entraînées ensemble qu'aux périodes de fort débit en raison d'une réserve d'eau peu importante. Le moulin a été classé « monument historique » par décret du 1er mai 1939. Deux curieuses échaugettes à pigeons sur le pignon et la roue située sur la façade donnent à ce moulin un caractère original. Il a fonctionné jusqu'en 1970. L'inauguration de la nouvelle toiture a eu lieu au Moulin le samedi 11 septembre devant plus de 100 personnes et en présence de M. Le sous-préfet, M. le Maire de La Foret-Fouesnant et M. le Président de la Communauté de Communes du pays fouesnantais. Après le repas dans un restaurant proche, des visites d'autres moulins dans la proximité ont eu lieu.

Le moulin à vent de Gouville-sur-Mer (50) a retrouvé son toit et ses ailes de type Berton, 8 juillet sous les yeux d'une centaine d'habitants et de touristes venus assister à ce spectacle original, en présence du maire et de représentants de l'ARAM Basse-Normandie. Effectuée par l'entreprise Croix, la restauration de ce moulin typique du Cotentin, acquis en ruine par la commune, est l'aboutissement d'un projet vieux de plus de 20 ans ; elle se poursuivra par l'installation de meules et d'un four à pain à l'ancienne.

A Voiteur (Jura), les actuels propriétaires du moulin Marguet, Nathalie et Philippe Durand-Breton ont fêté le 26 septembre le 100e anniversaire de l'entrée du moulin dans leur famille. La petite-fille de Jules Marguet et son mari ont entrepris de le restaurer. Une des deux roues va tourner dès réfection des vannes et remise en eau du réservoir. Cet atelier, au riche passé préindustriel, est vraisemblablement unique en France. Pourvu de machines très originales, il a fabriqué des productions insoupçonnées, notamment, avec les deux machines de la photo ci-contre, des rais de roues de voitures à chevaux (charrettes en franc-comtois).

Moulin de la Roche à Tiffauges (85) Une belle roue, une belle inauguration... la roue du moulin (plans de Yves Ruel) est terminée et elle a fait ses premiers tours. Dimanche 26 septembre, en compagnie de nombreux adhérents de l'AVAM, mais aussi de passionnés de moulins, dont un sénateur, Christiane et Philippe Maindron ont fait partager à tous les amis des moulins présents leur rêve et leur passion : faire revivre la roue du moulin, en ce site enchanteur. Merci à eux. Une belle démonstration que nos moulins sont bien vivants !

Moulin Saint-Michel à Saint-Quay-Portrieux (22). [Pique-nique de la Saint-Michel samedi 25 septembre.](#)

MANIFESTATIONS

Mercredi 29 septembre 2010, "Des Racines et des Ailes" à 20h30 sur France 3, une production Eclectic Production. Ne manquez pas de regarder cette émission intitulée « Le rêve d'une vie » = en 3^e partie, Erwin Schriever, [le Moulin de Dosches](#) (Aube).

Moulin à eau de Guette-Es-Lièvres à Plouguenast (Côtes-d'Armor) Stages « Au Four et au Moulin » les 9, 16 et 23 octobre. Accueil au moulin et cuisson du pain dans le four communal du vieux Bourg.

Au fil des moulins « du Pays Centre Bretagne à l'île de Bréhat », les 9/10, et 23/24 octobre. Samedi stage fabrication de pain à l'ancienne, pique-nique au Moulin, Dîner et nuit en chambres d'hôtes. Dimanche Navigation en vieux gréement dans l'archipel de Bréhat, journée sur l'île aux fleurs, découverte du moulin du Birlot. [Renseignements](#) et réservation : Jean-Paul Tél 06 71 61 96 55 amidupain@wanadoo.fr

LECTURES...

Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque. Tome 2 Les moulins du canton de Steenvoorde.

Après le canton de Wormhout, cet ouvrage de 300 pages comprenant plusieurs centaines d'illustrations, la plupart en couleurs, rend hommage aux derniers meuniers de Steenvoorde, grâce à qui le canton, certainement le seul de France à en compter autant, et surtout en parfait état, doit d'avoir encore six moulins à vent. Si, à l'heure actuelle, les meuniers sont tous disparus, les communes ont pris le relais -Boeschèpe, Eecke, Godewaersvelde, Houtkerque, Oudezele, Saint-Sylvestre-Cappel, Steenvoorde, Terdeghem, Winnezele- mais aussi les descendants des meuniers. Soit l'historique de près de 50 moulins, dont au moins 11 fabriquaient de l'huile. Même présentation que Tome 1. Papier semi-mat 115 gr. Brochage cousu au fil de lin, couverture cartonnée pelliculée, dos carré. **Parution début décembre. Vendu par souscription au prix de 45 € jusqu'au 1er décembre 2010. Après cette date, son prix sera de 50 €. Frais d'envoi 9 €.** Tirage limité à 300 ex. Il est prudent de souscrire au plus tôt. ARAM-Musée des Moulins, rue Albert Samain, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03 20 05 49 34. Mail : jeanbruggeman@nordnet.fr

Québec. Le Moulin de Pointe-Claire 1710-2010. Cette brochure éditée en septembre par la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire à l'occasion du tricentenaire de ce moulin à vent, commémore sa construction et rend hommage à ceux qui l'ont bâti, qui l'ont fait tourner ou qui ont rendu sa préservation possible. Bilingue et en couleurs cette brochure représente plus de 2 000 heures de recherche et de travail et fait découvrir ce joyau de notre patrimoine. La brochure est en vente 10\$. Contactez Claude Arsenault. Tél. 514 693 9114 info@patrimoinepointeclaire.org www.patrimoinepointeclaire.org

L'histoire du moulin de Dosches, Association des moulins à vent champenois (10), fascicule 10 pages. Septembre 2010. <http://moulinedosches.free.fr/>

Subventions aux Associations - Guide 2011, DMS Editions COS 190, 7 ave Jean Janvier 35000 Rennes, 30€ + port 5€ www.dms-editions.com/

BULLETINS DES ASSOCIATIONS¹ REÇUS PAR LA FFAM

C'est-à-dire! Le journal de l'ARAM de Basse-Normandie n°40, septembre 2010

Edito de Annie Bouchard. Agenda. Adieu meunier, José nous a quittés... Dimanche des moulins à Longny-au-Perche le 27 juin. Inventaire et classement des droits d'eau, Visite des obstacles sur la Vire. Journée des moulins 2010. En feuilletant les archives, Les moulins de Maisoncelles-la-Jourdan (14) au début du XIXe siècle (suite), par Annie Fettu. Lectures. Journées européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre. Sortie du 26 septembre dans le Nord-Cotentin.

Moulins d'Anjou, Bulletin de l'Association de sauvegarde des moulins d'Anjou, n°109, 2^e et 3^e trimestre 2010. Editorial, par JC Baron. Les moulins à vent de Saumur et ses communes associées, 2^e partie, par C Cussonneau. Les moulins d'Ardenay et de la Lussière ont retrouvé leurs ailes. Congrès de la FFAM en Lot-et-Garonne. Paul Maudonnet, un pionnier de la cause des moulins en Anjou (décédé en mai 2010 à l'âge de 91 ans). Nouvelles des Quatre Vents à l'AMA. Chez nos amis voisins. Nos ailes en croix. Journée de visite le 26 septembre.

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34
IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP
SECRÉTARIAT André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, secretaire@moulinsdefrance.org

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

NOUVEAU Recueil de glossaires de termes juridiques et sigles par la FFAM, à lire absolument...

¹ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org page 4 du portail bouton <FLASH>. Echangez vos bulletins...

¹ Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin ! Si vous l'avez en format pdf, et que vous acceptez qu'il soit mis en lien, envoyez-le aussi par mail.